



UEL

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES



**QUE VEULENT
LES ENTREPRISES ?**

CONTRIBUTION AU DÉBAT ÉLECTORAL



2018



QUELLE CONTRIBUTION L'UEL PEUT-ELLE APPORTER AU DEBAT ELECTORAL ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) représente l'ensemble des entreprises privées du Luxembourg, tous secteurs confondus. Sa mission : œuvrer pour une croissance économique durable, créatrice d'emploi, garante des systèmes de sécurité sociale et de la cohésion sociale.

Le discours politique habituel ignore trop souvent que l'entreprise privée est un pilier de notre société et sa principale source de richesse. L'entreprise est un centre d'idées et d'innovation, elle finance le secteur public et les systèmes de sécurité sociale, crée l'emploi, forme et oriente les jeunes. Elle est le carrefour où se retrouvent investisseurs, salariés, clients et fournisseurs pour créer de la valeur et réaliser des projets.

Il est dès lors normal que l'UEL s'engage activement dans le débat sociopolitique en fondant son action sur les valeurs de l'économie sociale de marché, du développement durable et de l'éthique d'entreprise. Ses propositions et initiatives concrètes visent à soutenir l'attractivité du Luxembourg tout en encourageant la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire favorable aux entreprises existantes. Elles s'inscrivent dans le contexte d'une quête de croissance qualitative, repris en détail dans la contribution de l'UEL dans le cadre de la procédure du semestre européen, et débattu sur le site www.uel2018.lu.

L'UEL veut rappeler à la sphère politique que s'il est incontesté que l'économie doit être au service de la société, il reste qu'en pratique c'est l'entreprise qui constitue le lieu de rencontre essentiel entre l'intérêt privé et l'intérêt général. C'est dans cet état d'esprit que l'UEL considère qu'il est de son devoir de s'exprimer sur ses priorités qui sont :

- La lutte contre le chômage et le développement de l'emploi
- L'éducation, la formation, la recherche et le développement
- Le financement durable de l'État et un secteur public performant
- Le maintien des systèmes de Sécurité sociale et la justice intergénérationnelle
- Le dialogue social, la gouvernance de l'État et la simplification administrative
- Le développement durable, la cohésion sociale et le développement du bien-être dont notamment l'intégration, la sécurité et la santé au travail, le transport, le logement et l'environnement.

Ce que veulent les entreprises, elles le veulent dans l'intérêt du pays et de toutes ses composantes.



DIGITALISATION

Un levier commun à toutes les initiatives

La digitalisation est passée ces dernières années à la vitesse supérieure et s'impose comme un prérequis incontournable à tous les niveaux. Il s'agit d'une tendance de fond durable qui a d'ores et déjà produit des effets visibles à l'échelle mondiale.

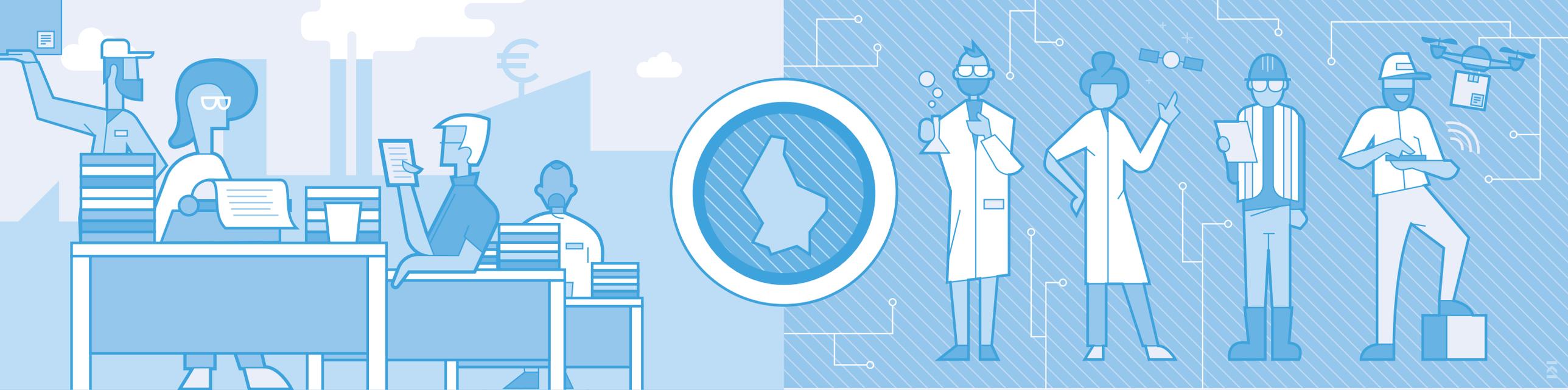
Le numérique est en train de bouleverser le paysage économique par une modification profonde des normes de consommation et des processus de production des biens et des services consommés ainsi que le marché du travail.

Il s'agit d'un enjeu crucial pour la société et pour les entreprises. Celles-ci devront modifier leur stratégie, leur organisation managériale et leur environnement collaboratif.

La digitalisation offre un énorme réservoir d'opportunités, d'innovation et de créativité.

NOS PROPOSITIONS :

- Positionner la digitalisation au centre de la stratégie de croissance du Luxembourg
- Faire de l'Etat le moteur de la transition digitale en :
 - digitalisant les procédures au sein des services de l'Etat
 - étendant l'eGovernment
 - modernisant les services de la justice
 - poursuivant le développement des infrastructures digitales du pays
- Mettre la digitalisation au cœur des réflexions des entreprises puisqu'elle constitue un levier important pour accroître leur productivité et leur efficacité, tout en donnant lieu à de nouvelles opportunités d'affaires
- Sensibiliser et accompagner les PME dans la transition digitale
- Miser sur le numérique, l'économie du partage et l'économie circulaire pour développer de nouveaux « business models » à la fois plus productifs et plus soutenables, tout en veillant à assurer un « level playing field » entre les activités économiques
- Préparer et adapter le monde du travail à la digitalisation, notamment par la formation
- Adapter le système de formation aux nouvelles conditions de la digitalisation et promouvoir le savoir numérique
- Familiariser le plus tôt possible les élèves/étudiants avec la digitalisation



DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Une nécessité pour une croissance qualitative

La diversification de l'économie visant des activités nouvelles à forte valeur ajoutée reste un défi majeur pour le développement et la viabilité économiques du Luxembourg. Compte tenu de son développement technologique, de ses coûts de main-d'œuvre élevés, l'avantage comparatif du Luxembourg se situe dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des activités requérant de hautes qualifications.

La politique de diversification engagée par le gouvernement, comme les initiatives prises en matière de TIC, de Space Mining, de logistique, ont connu du succès et sont à encourager. Le Luxembourg est cependant confronté à une rude

concurrence et doit constamment s'adapter à un monde en mutation permanente. De plus, une diversification est par nature bien plus difficile dans un pays de taille réduite que dans les grandes nations à forte démographie.

Il est ainsi indispensable de mettre en place un environnement propice à la création et au développement d'activités économiques tant dans de nouveaux secteurs que dans les secteurs traditionnels sans le maintien desquels la diversification n'aura pas lieu.

NOS PROPOSITIONS :

- Faire du Luxembourg une véritable « Start-up Nation » en s'inspirant des « Best practices » qui existent dans les autres pays
- Assurer la qualité des infrastructures (connectivité, adoption des plans sectoriels)
- Accompagner les entreprises dans la transition énergétique et environnementale
- Avoir un cadre réglementaire adapté et intensifier les efforts visant à réduire les charges administratives
- Renforcer les capacités d'innovation et d'adaptation des entreprises existantes
- Soutenir la création et le développement d'entreprises en :
 - favorisant les structures destinées aux jeunes entreprises
 - incluant activement l'entrepreneuriat dans la formation
 - instaurant des « Chèques Entrepreneurs »
 - encourageant fiscalement les investissements dans de nouvelles activités
 - révisant le statut de l'indépendant
- Assurer l'accueil, l'accompagnement et le suivi des investisseurs étrangers



EMPLOI

Au cœur de l'entreprise

Le monde du travail évolue rapidement, il est en pleine mutation. Entreprises et salariés vont être confrontés à de nombreux défis : digitalisation, vieillissement de la population, nouvelles formes d'organisation du travail, pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers, etc. Il est essentiel de prévoir un environnement et un cadre légal, notamment en matière de fiscalité et de sécurité sociale, propices au bon fonctionnement des entreprises et qui permettent les adaptations nécessaires à ces changements de grande ampleur dans les meilleures conditions possibles, voire qui permettent de les anticiper.

Si les statistiques de l'emploi sont actuellement favorables, au vu des bonnes performances économiques quoique fragiles, il s'avère que

trop d'offres d'emploi restent vacantes, non seulement dans le domaine des TICs, mais également dans d'autres secteurs (construction, banque, hôtellerie...). Il est donc indispensable de remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail et en particulier de poursuivre les efforts de formation et de réorientation professionnelles.

NOS PROPOSITIONS :

- Soutenir les entreprises qui adaptent leur productivité et leur attractivité aux niveaux de compétition internationaux en leur permettant une meilleure conciliation entre les besoins des entreprises et ceux des salariés, notamment en favorisant :
 - la prise de décision au niveau de l'entreprise
 - une organisation du travail plus adaptée aux réalités du terrain
 - la prise en compte de nouvelles formes de travail
 - une offre de formation (hard skills – soft skills) en phase avec les besoins des entreprises
 - une plus grande attraction des talents
 - la mobilité des travailleurs en interne dans l'entreprise et sur le marché du travail
 - la circulation des travailleurs et le télétravail
- Valoriser l'activité professionnelle et favoriser l'inclusion de tous, en particulier des plus vulnérables, sur le marché du travail, et pour cela notamment :
 - revoir les revenus de remplacement dans leur ensemble pour préserver l'attractivité du travail par rapport à l'inactivité
 - procéder à une évaluation circonstanciée des mesures d'aides à l'emploi pour en améliorer l'efficacité
 - supprimer les automatismes liés aux salaires qui favorisent l'exclusion des salariés ou demandeurs d'emploi les moins employables
 - mettre en concordance les salaires avec la valeur du travail de manière à valoriser les compétences, l'expérience et la performance
 - poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité de l'ADEM au niveau de l'insertion des demandeurs d'emploi sur le premier marché du travail



SECURITE SOCIALE

Un élément fondamental de la cohésion sociale

La santé, le bien-être au travail, la protection sociale, la solidarité intergénérationnelle constituent autant d'éléments qui contribuent à l'attractivité économique et sociale et conditionnent la paix sociale.

Le système de protection sociale permet d'accéder à des prestations sociales comme les soins de santé, l'assurance vieillesse-invalidité, les prestations familiales... et lutte ainsi contre l'exclusion sociale.

Le système social offert par le Luxembourg est extrêmement généreux, mais il a un coût et il est dépendant d'une forte croissance économique. De plus, le financement de la sécurité sociale repose

actuellement sur des projections calculées sur une croissance démographique importante, alors que dans l'ère de la digitalisation et des mutations technologiques, l'économie du futur devra être basée plutôt sur une croissance plus qualitative que quantitative.

Sachant que dans une perspective de développement durable, il faudra veiller au bien-être économique et social non seulement de la population actuelle, mais également des prochaines générations, une réforme du modèle social s'impose.

NOS PROPOSITIONS :

Assurance maladie

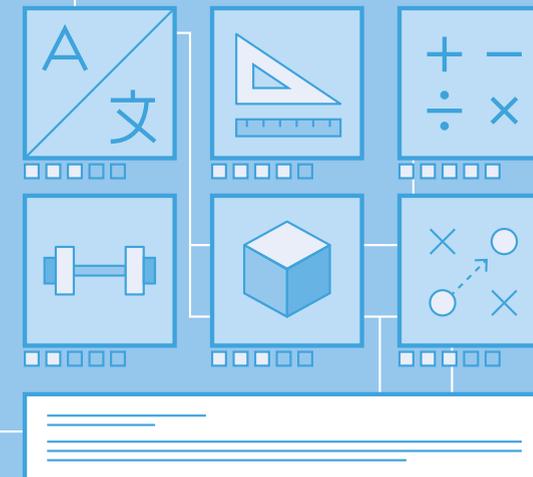
- Réformer l'assurance maladie dans le but d'avoir plus de cohérence et de transparence dans sa gestion et son financement :
 - Prise en charge par les seules entreprises du financement des absences (prestations en espèces)
 - Sortie des entreprises de la gestion et du financement des soins de santé (prestations en nature). Le financement des soins de santé serait assuré par les salariés, le solde de financement étant compensé par une augmentation des salaires bruts
- Maintenir inchangés les coûts de cotisation de la sécurité sociale
- Gérer à long terme de manière responsable les réserves de la CNS
- Réduire l'absentéisme abusif en poursuivant les efforts réalisés au niveau du contrôle administratif et du contrôle médical
- Revoir la gouvernance et donner des instruments de pilotage efficaces
- Mettre en place le dossier de soins partagé permettant la création d'une réelle base de données « santé », essentielle pour la recherche médicale et la mise en place d'une véritable Agence eSanté
- Améliorer l'efficacité du système en :
 - libéralisant le système de transfert à l'étranger
 - révisant la nomenclature et se donnant une procédure d'actualisation rapide afin d'augmenter la transparence et l'équité du système

- augmentant le recours à la chirurgie ambulatoire
- renforçant la spécialisation des services
- optimisant l'utilisation des équipements existants avant tout autre investissement

Assurance pension

- Déterminer les prestations selon le principe « toute prestation doit être générée par une cotisation »
- Dissocier l'adaptation des pensions de l'évolution générale des salaires
- Définir un taux de remplacement durable qui ne heurte pas l'équité intergénérationnelle
- Lier l'âge officiel de la retraite à l'évolution de l'espérance de vie et diminuer les prestations en conséquence
- Abaisser le plafond cotisable et diminuer le montant maximal de la pension
- Supprimer le forfait d'éducation
- Promouvoir les 2^e et 3^e piliers, fort bas au Luxembourg en comparaison internationale
- Aligner le régime de la fonction publique sur celui du régime général en commençant par le plafonnement





EDUCATION ET FORMATION

Le besoin de talents et de compétences

Le système scolaire a pour objectif, outre de préparer les jeunes au marché du travail, de leur offrir la meilleure perspective de vie active possible et d'éviter qu'ils ne se retrouvent dans une situation d'exclusion du marché du travail.

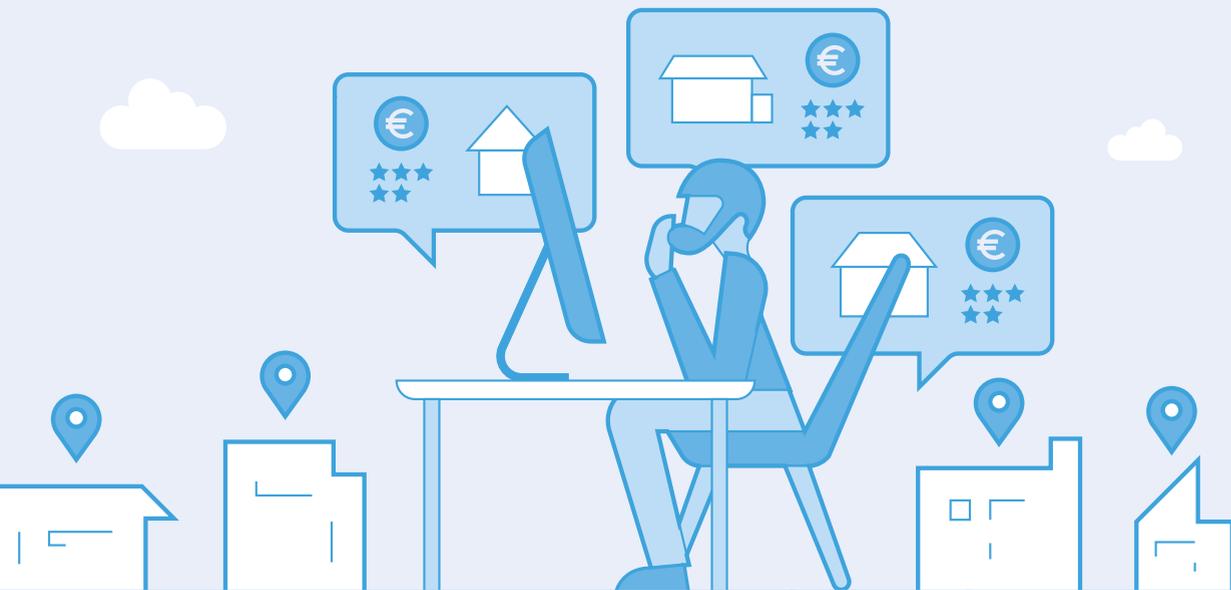
L'éducation est, de fait, un facteur essentiel d'inclusion et de développement économique, social et culturel d'un pays. La population scolaire très hétérogène au Luxembourg (64% des élèves dans l'enseignement fondamental parlaient une langue première différente du luxembourgeois dans l'année scolaire 2016/17) exige un système d'éducation hautement performant pour relever les défis de la société de la connaissance. A cela s'ajoute ce que les rapports de l'OCDE confirment invariablement : la réussite, voire l'échec scolaire sont largement déterminés par le milieu socioprofessionnel dont l'élève est issu.

Des efforts sont constatés ces dernières années, tels le renforcement du plurilinguisme, la réorganisation de la prise en charge pour élèves à besoins spécifiques ou encore l'introduction d'une section informatique. Ces efforts doivent être poursuivis. Il en est de même pour la formation tout au long de la vie, qui constitue un instrument au service de l'employabilité des salariés et de lutte contre le chômage structurel.

Il s'agit de préparer au mieux les jeunes générations à leur avenir dans un monde de plus en plus complexe, mais également rempli d'opportunités. Ainsi, le système scolaire et le monde du travail doivent être connectés et œuvrer ensemble afin de réaliser cette ambition. Des objectifs de résultats doivent être fixés.

NOS PROPOSITIONS :

- Généraliser dans l'enseignement fondamental un système d'alphabétisation dualiste et intégrer l'apprentissage de la deuxième langue à un niveau de compétence inférieur
- Promouvoir une orientation positive : identification des talents et des compétences dès le plus jeune âge et valorisation de l'image des professions et métiers
- Prévenir les échecs, éviter les retards, endiguer le décrochage par une prise en charge proactive des élèves en difficulté
- Revaloriser la formation professionnelle en mettant un accent particulier sur l'apprentissage, plus spécialement dans sa version « duale »
- Raccourcir la durée de l'enseignement secondaire de 7 à 6 années scolaires dans un souci de compétitivité par rapport aux systèmes de nos pays voisins et aux écoles internationales
- Former les écoliers, étudiants, enseignants et salariés aux outils digitaux
- Renforcer les compétences sociales, la créativité et l'innovation
- Adapter le rôle de l'enseignant qui ne peut plus être un simple transmetteur de savoir, mais est appelé à faciliter les connaissances, à gérer des groupes hétérogènes, à motiver, responsabiliser et valoriser l'effort
- Mettre en place un dispositif d'évaluation et d'amélioration continue des compétences et de la qualité de la fonction d'enseignant
- Généraliser les liens entre l'école (savoir) et le monde économique (mise en œuvre du savoir) pour faire comprendre les attentes de l'économie et des futurs employeurs
- Définir en collaboration avec les entreprises les formations nécessaires afin d'améliorer en permanence les compétences et l'employabilité des salariés
- Mettre en place une véritable politique en matière d'apprentissage tout au long de la vie



LOGEMENT

L'accès au logement, un défi à relever

Le coût de l'immobilier constitue un défi titanesque pour le Luxembourg et une charge financière considérable pour les ménages et pour les entreprises.

L'offre de logements, freinée par un manque de terrains immédiatement constructibles et par de lourdes procédures administratives entraînant des délais beaucoup trop longs en matière d'autorisations, n'arrive pas à satisfaire la forte demande. Le goulet d'étranglement en matière de logement ne se situe pas au niveau de la construction, mais bien au niveau de l'autorisation de construire.

Une augmentation des salaires ne résoudra pas le problème du coût du logement. Car, face à une demande de logements qui dépasse l'offre, les prix de l'immobilier augmenteront toujours plus vite que les revenus des particuliers. Cela sera le

cas aussi longtemps que le nombre de logements bâtis restera inférieur à ce qui serait nécessaire pour répondre à la demande d'une population en hausse constante. Il est primordial et urgent d'implémenter une politique du logement axée davantage sur l'offre afin de rétablir un meilleur équilibre avec la demande.

La politique de logement va de pair avec une politique efficace en matière de développement durable (regroupant le triple développement économique, social et démographique), d'aménagement du territoire et de gestion du foncier, visant à éviter la spéculation foncière et toute raréfaction artificielle, ou volontariste, des terrains.

Ainsi, ce phénomène qui perdure depuis plusieurs années, requiert des actions concrètes et immédiates.



NOS PROPOSITIONS :

- Augmenter l'offre de terrains à bâtir :
 - Implémentation du plan sectoriel logement
 - Extension des périmètres d'agglomération, en respectant les principes d'un aménagement du territoire durable
 - Mise en œuvre du contrat d'aménagement dit « Baulandvertrag »
 - Allègement fiscal sur les plus-values sur cession d'immeubles
 - Mobilisation des « Baulücken »
- Mettre en place un point de décision unique auprès de l'État en matière d'aménagement du territoire évitant des décisions contraires et longues
- Alléger les procédures d'autorisations en matière d'urbanisme et d'environnement
- Augmenter la densité résidentielle du bâti, via une augmentation, dans les quartiers où cela s'avère approprié, des coefficients d'utilisation maximale du sol
- Stimuler davantage l'offre de logements locatifs, alternative au principe « tous propriétaires »
- Mener une politique de logement cohérente avec une gouvernance qui reposerait sur une coordination entre les différents acteurs impliqués dans les procédures
- Éviter la remise en cause ex post de zones et terrains jugés constructibles

FINANCES PUBLIQUES

Une gestion soutenable des finances publiques

La situation des finances publiques luxembourgeoises semble a priori favorable « en instantané ». Ainsi, le solde des administrations publiques a été excédentaire à raison de 1,5% du PIB en 2016 et ce résultat se maintiendrait en 2017 selon les plus récentes données. Par ailleurs, la réserve du régime général de pension a atteint 34% du PIB selon le plus récent rapport général 2017 de l'IGSS (17,8 milliards EUR en 2016).

Cette situation n'est cependant favorable qu'en apparence. Pendant que l'État central cache son déficit chronique derrière les excédents de liquidités de la Sécurité sociale, la hausse des dépenses liées au vieillissement de la population et la fragilité des recettes menacent la viabilité à long terme des finances publiques. De plus,

la politique de finances publiques menée est axée sur le modèle de croissance actuel et sur sa continuation future, qui vise quasiment un doublement de la population et de la main-d'œuvre d'ici 2050.

Au sein de toute économie, mais plus particulièrement dans un pays très ouvert tel que le Luxembourg, l'équilibre des finances publiques doit être préservé à court, mais surtout à long terme. Une stratégie budgétaire à la fois intelligente et prudente, porteuse d'investissements sans pour autant hypothéquer les finances publiques, s'impose.

NOS PROPOSITIONS :

- Avoir un solde financier de l'administration centrale excédentaire en période de haute conjoncture
- Réformer la comptabilité publique afin de permettre un suivi et une vue complète et transparente des avoirs (dont patrimoine immobilier et participations étatiques) et des dettes (dont aussi les obligations en matière de salaires et pensions sur une base actuarielle) de l'État
- Mesurer la performance des finances publiques en scrutant les dépenses par habitant et leur évolution sur base notamment de comparaisons internationales
- Prendre en compte la fragilité des recettes publiques, situation encore accentuée par des dépenses publiques souvent très rigides, en augmentant notamment les versements de l'État au Fonds souverain intergénérationnel
- Freiner la progression des dépenses liées au vieillissement de la population (cf. chapitre « Sécurité sociale »)
- Avoir un cadre fiscal et social attractif pour les entreprises créatrices de recettes nécessaires au financement du système social luxembourgeois (cf. chapitre « Fiscalité »)
- Maintenir, voire augmenter les dépenses d'investissement qui améliorent les infrastructures et génèrent une activité économique
- Prendre les devants sur les besoins en infrastructure, avec des investissements tenant compte des pronostics de croissance démographique



FISCALITE

Un élément d'attractivité du territoire

Dans un environnement économique international mouvant, une législation fiscale attractive est de nature à pérenniser les activités existant au Luxembourg, voire à en attirer de nouvelles. Elle peut aussi encourager ou décourager la volonté d'investir des entreprises sur notre territoire.

Dans un environnement réglementaire toujours plus coûteux et contraignant, la fiscalité reste l'un des seuls leviers que peut activer un pays pour attirer davantage d'investisseurs étrangers. En effet, la charge fiscale à supporter par les entreprises constitue l'un des facteurs influençant le choix des dirigeants d'implanter les activités de leur entreprise dans un pays plutôt que dans un autre, de même que la décision de délocaliser l'activité. Elle est aussi un garant de prévisibilité pour les investisseurs.

La réforme fiscale adoptée fin 2016 est conforme à la volonté d'une plus forte redistribution sociale et d'une meilleure sélectivité des avantages fiscaux. Les mesures en faveur des PME et du logement ainsi que la baisse du taux global des impôts directs des sociétés sont à saluer. Mais d'autres mesures s'avèrent nécessaires afin de faire face aux développements aux niveaux européen et mondial en vue d'élargir et d'unifier la base imposable. Il faudra alors rebondir en consolidant l'attractivité fiscale du Luxembourg.

NOS PROPOSITIONS :

- Mener une politique cohérente et efficace en matière fiscale afin d'assurer la stabilité et la prévisibilité du cadre fiscal nécessaire pour rassurer les entreprises et les investisseurs
- Fusionner l'IRC, l'ICC et l'impôt de solidarité pour offrir aux personnes morales un taux global unifié, s'inscrivant dans une démarche de simplification administrative, de transparence et d'attrait fiscal
- Adapter graduellement le taux d'imposition des sociétés pour être en phase avec le taux médian au sein de l'UE et pour anticiper un élargissement de la base d'imposition dans le cadre de BEPS
- Supprimer graduellement l'impôt sur la fortune et la retenue à la source sur capitaux mobiliers
- Faciliter la transmission d'entreprise
- Mettre en place un régime d'intérêts notionnels
- Introduire une réserve immunisée pour investissements afin de renforcer la capacité d'autofinancement des PME et les inciter à procéder régulièrement à des investissements dans leur outil de production
- Instaurer un traitement fiscal plus attractif incitant les entreprises à mettre en place un régime de pension complémentaire (2^e pilier)
- Maintenir le taux de TVA le plus bas des États membres de l'UE
- Augmenter l'attractivité fiscale pour les employés en réduisant l'imposition des bas salaires
- Développer un régime d'impatriés compétitif pour attirer et retenir les profils et talents recherchés par le Luxembourg



GOVERNANCE

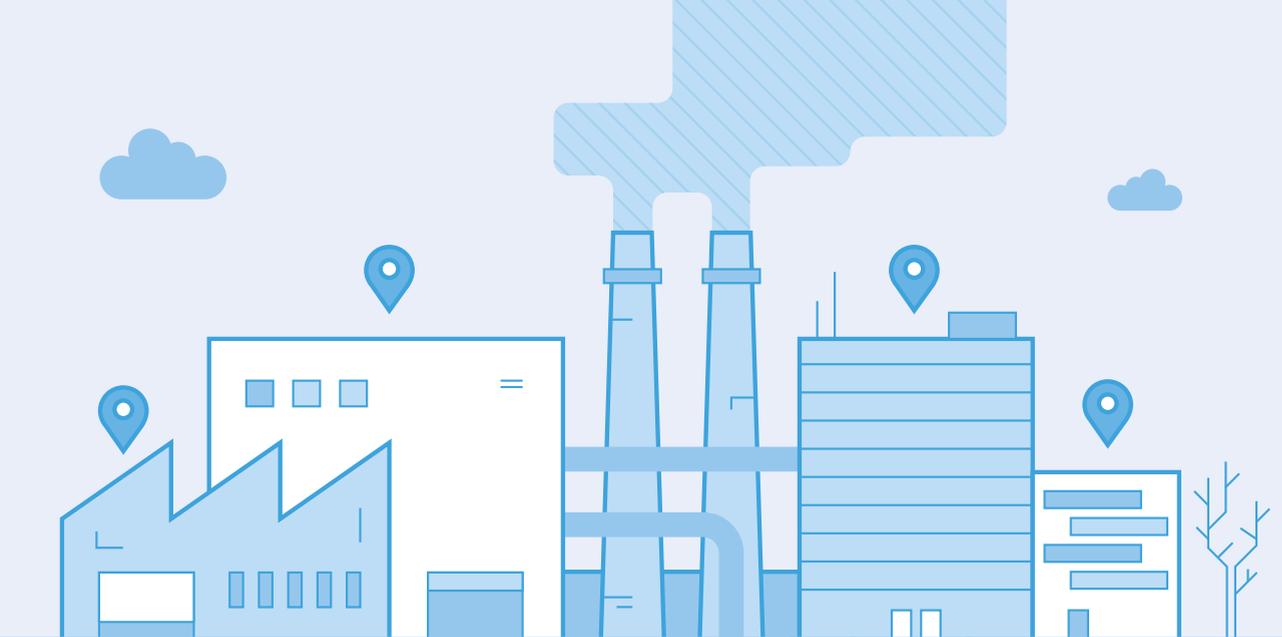
L'Etat, moteur de la transition économique

Pour une gestion efficace du pays, il est indispensable de mener une politique transparente et ouverte au niveau de tous les ressorts gouvernementaux et d'en coordonner au mieux les travaux. Cela est d'autant plus important au moment où le Luxembourg doit adapter son modèle de croissance à la révolution technologique.

Un gouvernement qui a l'ambition de positionner son pays comme une « Smart Nation » doit veiller à ce que l'État lui-même adopte un rôle de leader vers cette transition, ce qui ne peut qu'aller de pair avec une bonne gouvernance, un cadre réglementaire équilibré et en étroite collaboration avec les acteurs concernés.

NOS PROPOSITIONS :

- Accentuer le rôle entrepreneurial de l'État pour attirer et développer de nouvelles activités économiques au Luxembourg
- Revoir le rôle et les compétences du Premier ministre en lui attribuant un pouvoir de direction politique du gouvernement au-delà d'une coordination ministérielle et solidifier ainsi le principe de la responsabilité conjointe
- Coordonner les données entre les administrations et les communes de manière à ce que la même information ne soit entrée qu'une seule fois dans le système
- Améliorer les procédures administratives en :
 - poursuivant la simplification administrative et le déploiement de l'administration électronique conjointement avec la politique du guichet unique
 - mettant en place une procédure unique lorsque plusieurs autorisations liées entre elles sont nécessaires
 - encourageant tous les acteurs économiques à contribuer à la mise en œuvre d'un programme d'administration électronique ambitieux



RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

Une stratégie pour contribuer au développement durable

Les enjeux du développement durable sont vitaux. Pour les entreprises, il s'agit d'améliorer leur gouvernance, leur engagement social et la protection de l'environnement.

Les intérêts des parties prenantes, qu'ils soient du côté des investisseurs, des clients ou des fournisseurs, sont impérativement à prendre en compte dans une optique de création de valeur pour la société. Il s'agit d'accompagner les PME dans une démarche RSE, adaptée à leur activité et à leur taille. La RSE est à percevoir comme un véritable levier de performance et de croissance : meilleure gestion des risques, attraction et rétention de talents, amélioration des compétences, optimisation des processus, développement de l'innovation, augmentation de

la productivité, accès à certains marchés, image rehaussée de l'entrepreneuriat, etc.

La nouvelle loi sur les marchés publics intègre d'ailleurs une dimension non financière en ce sens que les entreprises devront à l'avenir répondre de critères sociaux, environnementaux et de qualité dans leur soumission.

La RSE couvre les thématiques susceptibles d'apporter des réponses aux attentes de la société, que ce soit au niveau de la gouvernance (transparence), du volet social (sécurité-santé au travail, diversité, politique RH) ou encore du volet environnemental (produits écoresponsables, économie circulaire). Son approche systémique s'inscrit dans la croissance inclusive et durable.



NOS PROPOSITIONS :

- Soutenir les efforts de sensibilisation des entreprises aux avantages liés à un engagement en RSE
- Inciter les entreprises à formaliser leur démarche en se labellisant « ESR - Entreprise socialement responsable »
- Promouvoir l'accompagnement des entreprises, plus particulièrement des PME et TPE, dans l'appropriation de la démarche RSE
- Reconnaître le label ESR comme un critère positif pour la participation aux soumissions publiques
- Encourager la formation des entreprises leur permettant d'évaluer leurs performances et de se positionner en termes de RSE

L'UEL EN BREF

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises représente l'ensemble des entreprises du secteur privé à l'exception du secteur primaire et regroupe les chambres professionnelles et les fédérations d'employeurs du Grand-Duché. Ces entreprises assurent 80 % des emplois et produisent 85 % du PIB.

Convaincue que l'entreprise est au cœur de la société, l'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents.

Les initiatives développées par l'UEL sont fondées sur les valeurs de l'économie sociale de marché, du développement durable, de l'éthique d'entreprise, de la bonne gouvernance et de la concertation.

En 2007, l'UEL a fondé l'INDR, l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises, qui a comme mission de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE) auprès des entreprises nationales afin qu'elles contribuent au développement durable.



MEMBRES DE L'UEL

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances
confédération luxembourgeoise du commerce
Fédération des Artisans
FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry
Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg

CONTACT

E-mail : uel@uel.lu

Tél. + 352 26 009 - 1

Internet : www.uel2018.lu et www.uel.lu

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX

UEL - Union des Entreprises Luxembourgeoises
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

ADRESSE POSTALE

Boîte postale 3024
L-1030 Luxembourg

IMPRESSION

Imprimerie Centrale

CREATION

KAIWA | creative studio



Les points chauds du débat économique en 2018

www.ue12018.lu

